

Aperçu des prestations

La présente annexe a pour but de donner un aperçu des différences entre votre produit actuel et celui proposé en libre passage.

Assurance pour frais de traitement hospitalier à l'étranger (ETAM01) Votre couverture actuelle	Mundo - Assurance en cas de voyage à l'étranger (MUGA01) Nouvelle couverture proposée
Prestations de l'assurance	
Cette assurance couvre les frais engendrés par un séjour hospitalier en cas d'urgence à l'étranger.	Cette assurance couvre les traitements ambulatoires, les frais d'hospitalisation, les frais de transports, de recherche/sauvetage et de rapatriement en cas d'urgence à l'étranger. Sont également compris dans l'assurance Mundo: - Une indemnité de Fr. 5000.– en cas de décès à l'étranger - Les frais de vaccins selon recommandations de l'Office fédéral de la santé publique - La visite d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours
Garantie/somme assurée	
La somme assurée figurant sur votre police d'assurance est déterminante: - Fr. 10 000.–/année civile, ou - Fr. 20 000.–/année civile, ou - Fr. 50 000.–/année civile	La somme assurée s'élève à Fr. 100 000.– par année civile.